

**CHECK-LIST
RAPPORT ANNUEL
PLACEMENT COLLECTIF ETRANGER / NON-UCITS**

Nom du placement collectif :	Représentant :
Clôture au :	

		numéro de page
Pays d'origine du placement collectif	OPCC 133/2	
Représentant	OPCC 133/2	
Service de paiement	OPCC 133/2	
Lieu où les documents afférents, tels que le prospectus et le prospectus simplifié, les statuts ou le contrat de fonds de placement ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement (au minimum auprès du représentant)	OPCC 133/2	
Compte de fortune	LPCC 89/1/a en lien avec 2/4	
Compte de résultats	LPCC 89/1/a en lien avec 2/4	
Utilisation du résultat	LPCC 89/1/a en lien avec 2/4	
Nombre des parts émises, rachetées et en circulation	LPCC 89/1/b en lien avec 2/4	
Inventaire de la fortune collective	LPCC 89/1/c en lien avec 2/4	
Valeur d'inventaire d'une part	LPCC 89/1/c en lien avec 2/4	
Liste des achats et des ventes ou mention du lieu où la liste peut être obtenue gratuitement (au minimum auprès du représentant)	LPCC 89/1/e en lien avec 2/4	
Publication du TER ¹	LPCC 89/1/a et OPCC-CFB 67 ch. 2.5.3 en lien avec LPCC 2/4; Dir. SFA TER/PTR	
Publication du PTR	LPCC 89/1/a et OPCC-CFB 67 ch. 2.5.4 en lien avec LPCC 2/4; Dir. SFA TER/PTR	
Données concernant la performance	LPCC 89/1/h et OPCC-CFB 67 ch. 2.5.2 en lien avec LPCC 2/4; Dir. SFA Performance des fonds	
Rapport de l'organe de révision	LPCC 89/1/i en lien avec 2/4	

Date/Lieu/Signature du Représentant:.....

¹ Au cas où une commission de performance (CP) est perçue, le TER doit être mentionné avec et sans la prise en compte de la CP.